



LES RANDONNEURS DU CHAMPSAUR VALGAUDEMAR

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 11 octobre 2025

Le quorum d'au moins 1/3 des inscrits est atteint : 53 présents + 21 Pouvoirs, soit 74 présents (Le Minimum est de 24,5 personnes).
La séance peut donc débuter à 17 h 00.

1 - Introduction par le Président

Le Président souhaite la bienvenue à l'Assemblée et remercie les personnes pour leur participation.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire a pour objet de présenter les travaux concernant la révision des statuts, les anciens ayant été jugés trop « limités » par la FFRP.

Le bureau du club, alors réduit à 3 personnes, s'est adjoint l'aide d'une adhérente spécialisée dans la rédaction statutaire.

La lecture des différents articles a permis un échange constructif et l'adoption des modifications nécessaires.

2 – Modification des statuts

Les modifications suivantes ont été votées :

Article 2 : « le RCV est affiliée à la FFRP »

Article 5 : « approuvé » au lieu de « cautionné »

Article 7 : « Le Conseil d'administration sera constitué d'au minimum 6 personnes et au maximum 10. En cas de vote à bulletin secret, la décision sera prise à la majorité simple des bulletins dépouillés »

Article 9 : « La convocation sera accompagnée des pièces comptables 15 jours avant l'Assemblée Générale. Elle pourra être envoyée par courrier pour les personnes en faisant la demande, par courriel ou courrier. »

Article 10 : « le budget prévisionnel et le compte de résultats seront présentés en Assemblée Générale et contrôlés par les membres du Conseil d'Administration. »

Article 13 : « Le règlement intérieur est établi par le Conseil d'administration et approuvé par l'Assemblée Générale »

Le Président indique que les statuts seront modifiés en conséquence et mise en ligne sur le site du club.

La séance est levée à 17 h 45

...

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025

Le quorum d'1/3 des inscrits étant atteint : 53 présents + 21 Pouvoirs, la séance débute.

1 - Approbation du compte rendu de l'AG 2024

Le compte rendu, consultable par tous les membres, sur le site du club, est soumis au vote.

Résultat : Abstention : 0 - Contre : 0. Approbation à l'unanimité.

2 - Rapport moral 2023-2024 du Président

« Comme le temps passe vite.

Le 27 septembre 2024, par manque de candidat, j'étais élu Président du RCV, 70 adhérents, et nous sommes aujourd'hui 92.

Sur les 6 personnes élus membres du bureau, 3 ont démissionné peu de temps après. Je tiens à remercier, de tout mon cœur, Viviane et Jean François, vice-présidente et trésorier adjoint, qui sans leur implication sans limite, le RCV n'aurait peut-être pas survécu.

Nous avons mis en place une Commission Technique qui regroupe tous les animateurs.

Une commission Animation qui gère les festivités : Repas de Noël, Raglette du début d'année et fête de fin de saison en juillet. Cela génère convivialité et amitié entre les membres du RCV. Nous reconduisons ces festivités.

Nous avons proposé, à l'essai, la marche douce avec thème pour les adhérents qui ne peuvent plus participer aux randos avec dénivelés plus ou – importants. Les thèmes sont proposés par les adhérents qui deviennent accompagnateurs sous la Responsabilité du Président. Devant le succès de cette formule, nous continuerons cette activité, en l'améliorant. Le détail vous sera présenté par Viviane, lors de son intervention.

Il devenait impératif de revoir nos statuts, ce que nous avons fait, merci Dominique Moulard, pour ton aide précieuse.

Viviane, vice-présidente, responsable de la Commission Technique présentera le bilan des activités passées et futures.

Jean François, trésorier, présentera le bilan financier de 2025 et le budget prévisionnel.

Je suis pour une gouvernance partagée, c'est pour cela que nous passons d'un bureau de 6 à un conseil d'administration de 10 personnes. Chaque administrateur se verra confier une fonction pour la bonne gestion de notre association.

Je ne finirais pas ce rapport moral, sans remercier les adhérents qui ont donné de leur temps, pour l'organisation des festivités et la bonne marche de notre association.

Je tiens à féliciter les animateurs des randos et de la Marche Nordique. La qualité des parcours qu'ils nous proposent font que le RCV est une association dynamique qui va de l'avant, avec ou sans bâtons. Je vous remercie de m'avoir écouté. »

Rapport voté à la majorité, 1 abstention.

3- Présentation des activités du Club

Commission Technique : réunit chaque trimestre les animateurs de marche nordique et de randonnée pédestre définissent le programme des sorties et échangent sur des questions techniques d'organisation, de sécurité, ...

Animateurs : 10 (5 en randonnées et 5 en marche nordique)

De septembre 2024 à août 2025 :

- 68 sorties en randonnées pédestre, (jeudi et dimanche)
- 62 séances en marche nordique, (mardi et vendredi)
- 7 séjours : Pays Dignois, Archiane, St Vincent les Forts, Les Baronnies, les Bauges, Val Clarée (en raquettes) et Valjouffrey.

Commission Animation : organise les événements du club (AG, repas de fin d'année, fête du club) et des sorties « Marche douce » à thème.

- 4 sorties ont été organisées en 2024.

4- Présentation du compte de résultat 2024-2025

Voté à l'unanimité

5- Présentation du Budget prévisionnel 2025-2026

Voté à l'unanimité

6- Élection des membres du nouveau conseil d'administration

10 candidatures reçues avant le 8 octobre 2025. Aucune candidature supplémentaire ne se manifeste.

Elus :

- Sophie CASTEL
- Jean- François DE RUYER
- Viviane GIVERSO
- Véronique GRARE
- Olivier HENNEQUIN
- Dominique MOULLARD
- Nadine REYROLLE
- Alain REYROLLE
- Nadine YVAN
- Daniel YVAN

Le Conseil d'administration se réunira prochainement pour désigner les membres du bureau.

7- Questions diverses

- Proposition d'ajouter sur le site internet un lien vers les informations d'assurance.
- Désignation d'un correspondant CDRP05 pour la newsletter.

Le président clôture la séance à 19 heures 30

Le président



La secrétaire

